



## CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA MINGANIE

### Conseil d'établissement 2018-2019

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement 2018-2019 du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, tenue le jeudi 25 octobre 2018, de 19 h 45 à 20 h 25, au local 122 du Centre d'éducation des adultes de la Minganie, située au 1239, rue de la Digue à Havre-Saint-Pierre.

Présences : M<sup>mes</sup> Catherine Meilleur  
Marie-Ève Thériault  
Amélie Vigneault  
Karine Vigneault

Absences : M<sup>mes</sup> Vicky Arseneault  
Guylaine Boudreau

#### 1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19 h 14. M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault, directrice du centre, souhaite la bienvenue aux membres présents.

#### 2. Vérification du quorum et nomination d'une secrétaire

Le quorum étant atteint, la réunion débute. M<sup>me</sup> Amélie Vigneault fait fonction de secrétaire.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre de jour

M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation, qui est accepté tel quel.

#### 4. Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du mardi 19 juin 2018.

Puisque le président du conseil d'établissement 2018-2019 n'a pas encore été élu, madame Marie-Ève Thériault fait la lecture du procès-verbal de la dernière séance tenue le 19 juin 2018. Sur proposition de madame Karine Vigneault, appuyée à l'unanimité, le procès-verbal est approuvé tel qu'il est rédigé.

#### 5. Fonctionnement du C.É. et régie interne

Madame Marie-Ève Thériault fait la lecture des règles de régie interne. Il est proposé par madame Marie-Ève Thériault de passer le point *Fonctionnement du C.É.* puisque tous les membres présents sont déjà au courant des règlements et du fonctionnement du conseil d'établissement puisqu'ils sont présents depuis plus d'un an. Madame Thériault fera un retour avec madame Guylaine Boudreau à un autre moment afin de regarder ce point puisque c'est le seul nouveau membre. La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### 6. Élection à la présidence du C.É.

Un retour sur ce point sera fait lors de la prochaine rencontre puisque madame Guylaine Boudreau est absente et que Madame Karine Vigneault et elle-même sont les seules à pouvoir occuper ce rôle. Leur intérêt vis-à-vis cette fonction sera donc à valider à la prochaine rencontre.



## 7. Dénonciation d'intérêt

M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault informe que tout membre qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit à la directrice du centre, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision qui s'y rapporte. Il doit se retirer de la séance pour la durée de la délibération. Aucun membre n'est en conflit d'intérêt avec le centre.

## 8. Calendrier des réunions

La directrice informe les membres des règles de la régie interne qui prévoit la tenue de cinq séances par année scolaire. Cependant, puisque l'année scolaire du CEA est plus courte, il arrive qu'on ne soit capable de tenir que quatre réunions. Trois autres réunions seront donc prévues au cours de l'année scolaire 2018-2019. Il est proposé par madame Thériault qu'une 5<sup>e</sup> rencontre soit tenue entre le mois de février et le mois de mai, au besoin. La proposition est adoptée à l'unanimité. Il est convenu que les réunions auront lieu les mardis à 19 h. Lorsque les réunions seront sous forme de souper, elles débiteront à 17 h 30.

## 9. Lecture du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018

M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

## 10. Organisation scolaire 2018-2019

Les trois calendriers scolaires sont présentés par M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault. Elle explique que cette année, Les rentrées scolaires 2018-2019 n'ont pas été placées à la même date afin de permettre aux membres du personnel d'offrir un meilleur accueil. La création d'un lien de confiance en démontrant la disponibilité du personnel ajoute une facilité à la relation entre le personnel et les étudiants des communautés. Le taux d'absentéisme étant très élevé durant la période de la chasse, une semaine de relâche a été ajoutée en octobre sur le calendrier de Natashquan (semaine culturelle). L'an prochain, une semaine de relâche sera aussi ajoutée à Mingan puisque le centre fait face à la même problématique de leur côté. À Havre-Saint-Pierre, il n'y aura toujours pas de cours le vendredi après-midi, mais cette période sera encore consacrée à la récupération et permettra aux élèves de reprendre le temps manqué durant la semaine en cours puisque cette formule fonctionne très bien. Il est soulevé par M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault que le centre d'éducation des adultes offre maintenant la formation à distance depuis l'an dernier. Cette année, la formation en présence virtuelle est à l'essai. Une élève de Rivière-Au-Tonnerre est présentement en essai.

La directrice présente et explique l'horaire des professeures et autres membres du personnel du CEA :

- M<sup>me</sup> Marie-Andrée Cassivy enseignera les mathématiques, le français, les sciences et la chimie.
- M<sup>me</sup> Vicky Arsenault enseignera l'anglais et l'histoire, et travaille toujours sur le projet Plan Nord.
- M<sup>me</sup> Josée Boudreau conserve toujours une partie de son poste de conseillère SARCA. L'autre partie de sa tâche sera consacrée au Plan Nord.
- M. Patrice Petel enseignera toutes les matières à Natashquan.
- M<sup>me</sup> Chantal Ouellet enseignera toutes les matières à Mingan.
- M<sup>me</sup> Nancy Petitpas s'occupera du service aux entreprises.



## 11. Essai banque d'heures à temps partiel

Mme Marie-Ève Thériault informe les membres qu'à partir de cette année, les élèves inscrits à temps partiel (moins de 12 h par semaine) auront une banque d'heures en raison du trop grand taux d'absentéisme constaté l'an dernier. Le Ministère oblige les écoles à mettre en abandon les élèves qui sont absents 5 jours consécutifs (prévus à leur horaire). Les élèves inscrits à temps partiel, qui n'étaient pas très motivés, se présentaient donc à l'école une journée sur cinq. M<sup>me</sup> Thériault explique que les élèves inscrits à moins de 12 h par semaine auront l'équivalent de 7 % des heures fréquentées par un élève qui est inscrit à 12 h par semaine. Lors du premier abandon, l'élève pourra revenir dans un mois. Lors du deuxième abandon, il pourra revenir après deux mois et lorsqu'il aura dépassé les heures permises une troisième fois, il ne pourra revenir durant l'année scolaire en cours. Cette solution sera à réévaluée l'an prochain.

## 12. Budget du centre

Mme Thériault fait la lecture du document *Budget de fonctionnement*.

## 13. Le centre en activités

### a) La rentrée (3 centres)

Il n'y a pas eu d'activité de la rentrée au centre de Havre-Saint-Pierre cette année. À Nutashkuan et à Ekuanitshit, les rentrées scolaires ont été faites sous forme de dîner hot-dog et portes ouvertes, mais il n'y a pas eu de participation autre ceux qui étaient déjà inscrits.

### b) Journée carrière (octobre)

La journée carrière a eu lieu le 11 octobre 2018. Les élèves de Nutashkuan et Ekuanitshit se sont déplacés pour y participer.

### c) Librairie Côte-Nord (octobre)

Librairie Côte-Nord était présent à la bibliothèque le ... octobre 2018. Il y a eu une belle participation de la part de nos étudiants.

### d) Opti-métier

Les démarches pour la journée Opti-métier sont commencées, mais rien n'est officiel pour le moment.

### e) Étudiant d'un jour

Les démarches pour la journée Étudiant d'un jour n'ont pas encore été entreprises. Les années précédentes, madame Manon Desmarais, conseillère en orientation, amenait les étudiants à Sept-Îles. Elle se rendait avec les étudiants intéressés par les études collégiales vers le Cégep de Sept-Îles et madame Marie-Andrée Cassivy apportait ceux intéressés par les études professionnelles vers le CFP de Sept-Îles. Les mêmes activités auront possiblement lieu cette année également.

### f) Noël

Durant les dernières années, une soirée de Noël avec les étudiants était organisée par les membres du personnel et tout le monde avait congé le lendemain. Comme la participation semblait être un peu forcée, l'an dernier, l'activité a été faite le dernier avant-midi avant le long congé. Les membres du personnel et les étudiants se sont présentés à l'école en pyjamas et ont déjeuné ensemble pour terminer avec des jeux. La participation a été excellente et tout le monde semble avoir apprécié l'activité.

### g) Halloween

L'Halloween cette année sera fêtée sur l'heure du dîner. Les étudiants seront invités à un dîner dégustés et la pizza leur sera offerte. Une période de jeux est ensuite prévue.



#### 14. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est soulevée.

#### 15. Période de questions

Aucune autre question n'est posée.

#### 16. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, M<sup>me</sup> Marie-Ève Thériault propose, à 20 h 26, que la réunion soit levée, appuyée par M<sup>me</sup> Amélie Vigneault. La prochaine rencontre aura lieu le mardi 4 décembre 2018 à 17 h 30 et sera suivi d'un souper.

La directrice,

La secrétaire,

Marie-Ève Thériault

Amélie Vigneault